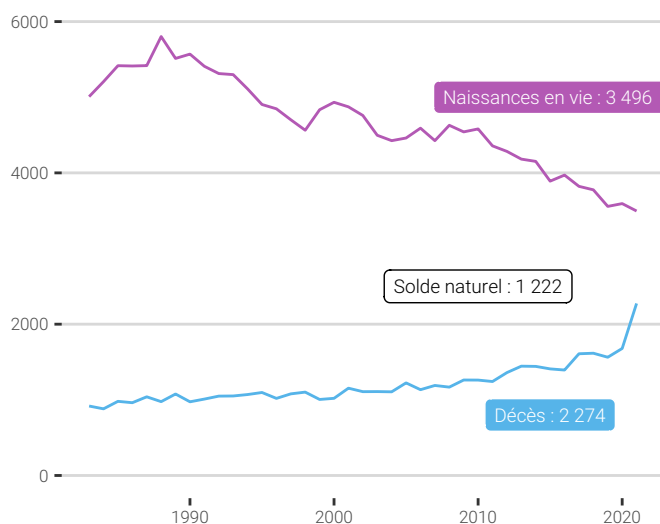


## Bilan démographique 2021

**Au 31 décembre 2021, la Polynésie française compte 279 550 habitants. Au cours de l'année 2021, la croissance de population a fortement ralenti. Ce phénomène s'est accentué avec une forte hausse de la mortalité due à la pandémie de Covid-19. L'espérance de vie à la naissance diminue nettement par rapport à 2019 et 2020. Elle s'établit à 76,3 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes.**

### La crise sanitaire a impacté la croissance démographique

Fig. 1. Évolution du solde naturel et de ses composantes



Source : État civil

La population de Polynésie française est estimée à 279 550 personnes au 31 décembre 2021, soit 250 habitants de plus qu'en 2020 et un taux d'accroissement de + 0,08 %. Entre 2019 et 2020, la croissance était de + 0,3 %. Plus important que les années précédentes, ce ralentissement de la croissance démographique est lié à l'impact de la crise sanitaire, notamment la hausse très marquée de la mortalité, ainsi qu'à la baisse de la natalité et au déficit migratoire.

En 2021, 3 496 enfants sont nés vivants de mères résidentes en Polynésie française et 2 274 personnes sont décédées. Le solde naturel, autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 222 personnes. Il était de 1 915 personnes en 2020. Le solde naturel diminue depuis la fin des années 80, mais la baisse est beaucoup plus marquée en 2021.

L'accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années. Ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la

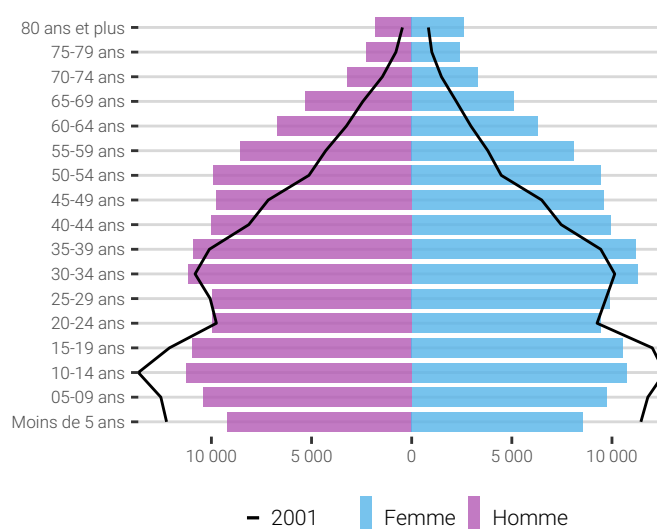
mortalité). La nette diminution observée en 2021 provient de l'augmentation importante du nombre de décès liés à la pandémie. Le solde migratoire estimé à la suite des deux précédents recensements de la population est déficitaire de 1 000 individus en 2021.

L'accroissement de la population de Polynésie française est inférieur à celui de France métropolitaine (+ 0,3 %<sup>1</sup>).

### Une population polynésienne vieillissante

Au cours des deux dernières décennies, la population de Polynésie française a augmenté de 38 000 habitants. Elle était de 241 500 habitants en 2001, contre 279 550 en 2021. Indépendamment de l'accroissement de la population, la structure se modifie avec une baisse significative de la part des plus jeunes au profit des plus âgés. Cette modification structurelle de la pyramide des âges a un impact global sur la société et l'offre en établissements pour jeunes et plus âgés (école, structure de soins, structure médico-sociale d'accompagnement des personnes âgées, etc.).

Fig. 2. Pyramide des âges en 2001 et 2021



Source : RP - État civil

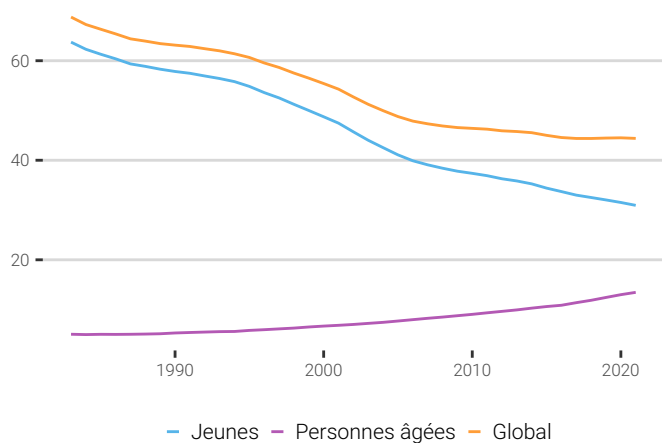
1. Source : Insee Première n° 1889 janvier 2022

Malgré ce vieillissement, la population de Polynésie française est plus jeune que la moyenne française. En effet, 3,3 % de la population a 75 ans ou plus en Polynésie française, contre 9,8 % en France métropolitaine.

### Un rapport de dépendance en hausse

Le rapport de dépendance global est composé de la population des jeunes (moins de 15 ans) et des personnes âgées (de 65 ans et plus), rapportée à la population en âge de travailler (15-64 ans). Avec la baisse du nombre de jeunes, on observe une diminution du rapport de dépendance des jeunes depuis les années 80. À l'inverse, avec l'augmentation de l'espérance de vie et du nombre de personnes âgées, le rapport de dépendance augmente chez les séniors. Le rapport de dépendance global augmente donc, depuis 2012, du fait d'une hausse rapide du nombre de personnes âgées. En 2021, pour 100 personnes de 15 à 64 ans, il y a en moyenne 30,9 jeunes de moins de 15 ans et 13,5 personnes âgées de 65 ans et plus en Polynésie française. Au global, elles sont donc 44,4 personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus pour 100 personnes de 15 et 64 ans, soit 1,8 personne de plus en dix ans.

Fig. 3. Évolution du rapport de dépendance global, jeunes et personnes âgées



Source : RP - État civil

### Pas d'impact du confinement sur le nombre de naissances

En 2021, 3 538 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 496 bébés nés en vie, soit un taux de natalité de 12,5 naissances pour 1 000 habitants. En 20 ans, le nombre de naissances annuel a diminué de 1 400 enfants, soit une baisse de 70 enfants par an en moyenne. Le nombre de naissances a baissé de 100 naissances entre 2020 et 2021.

Il n'y a pas eu de chute ou de hausse des naissances en janvier et février 2021, soit neuf mois après le confinement établi en mars et avril 2020. En France métropolitaine, une baisse du nombre de naissances a été observée sur cette période, mais elle a ensuite été compensée par une forte remontée.

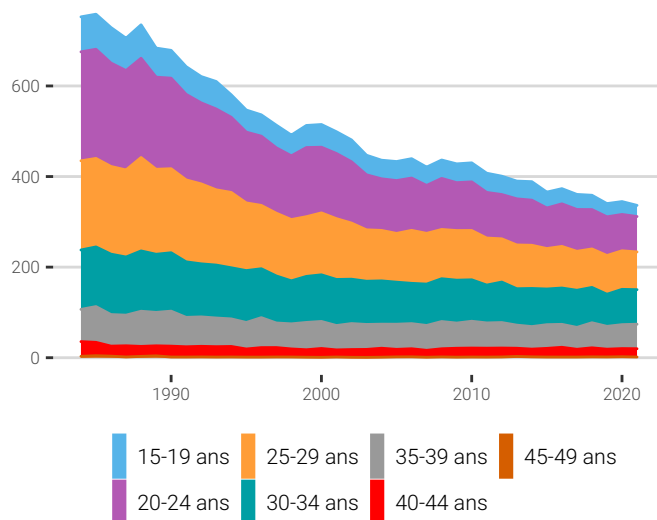
### 1,7 enfant par femme en 2021

En 2021, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,7 enfant par femme. Après avoir été supérieur à l'ICF métropolitain jus-

qu'en 2012, il est devenu inférieur. En 2021, l'ICF français s'établit à 1,8 enfant par femme.

L'ICF polynésien baisse depuis plusieurs décennies, notamment entre les années 80 et la fin des années 90. Cette baisse se poursuit plus modérément jusqu'à aujourd'hui. Il y a une décennie, l'ICF était de plus de 2,0 enfants par femme.

Fig. 4. Évolution du taux de fécondité pour 1000 femmes par groupe d'âge



Source : RP - État civil

### Poursuite de la baisse de la fécondité dans tous les groupes d'âge

Le nombre de femmes en âge de procréer est relativement stable depuis une décennie, après une augmentation importante sur les trois décennies précédentes. La baisse du nombre de naissances s'explique donc par une baisse de la fécondité, autrement dit le nombre de naissances par femme en âge de procréer. En 2021, le taux de fécondité est de 48 enfants pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. En 2001, il était de 76. Auparavant, les femmes les plus fécondes avaient entre 20 et 34 ans. Cependant, les classes d'âge les plus concernées par la baisse de la fécondité sont ces dernières. Le taux de fécondité des femmes de 20 à 24 ans a été divisé par 2 en deux décennies passant de 144 enfants pour 1 000 femmes de 20 à 24 ans en 2001 à 78 en 2021. Le constat est identique pour les femmes de 15 à 19 ans passant de 48 en 2001 à 25 en 2021.

Les taux de fécondité des femmes de 35 ans et plus ont subi des baisses beaucoup moins marquées, voire des hausses dans certaines classes. En 20 ans, le taux de fécondité des femmes de 35 à 39 ans est passé de 54 enfants pour 1 000 femmes et celui de celles de 40 et 44 ans de 1,6 en 2001 à 1,8 en 2021.

Ces taux de fécondité sont liés à l'augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance régulièrement depuis plusieurs décennies. Il atteint 29,0 ans en 2021 soit 1,5 an de plus qu'en 2010 et 2,1 ans de plus qu'en 2001.

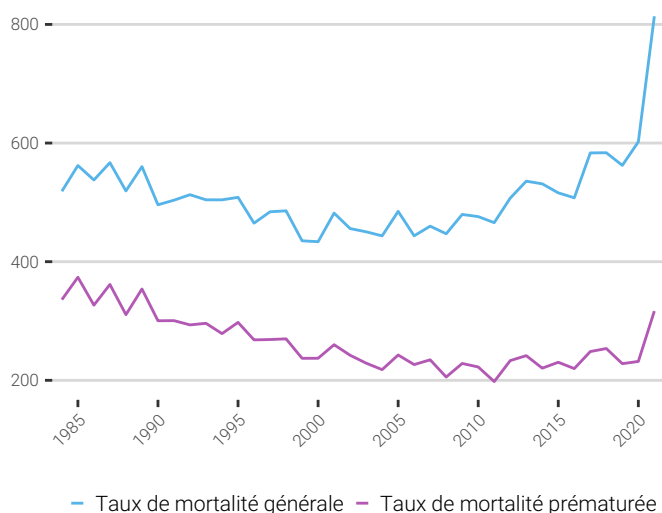
Les naissances de mères mineures sont de moins en moins nombreuses en 2021 : 58 enfants sont nés de mères de moins de 18 ans. Depuis 20 ans, la part de naissances de mères de moins de 18 ans est passée de 3,9 % en 2001 à 1,7 % en 2021.

## Un fort excédent de décès lié à la pandémie

Au cours de l'année 2021, 2 274 Polynésiens sont décédés, soit 595 personnes de plus qu'en 2020 et une hausse de 35,4 %. Contrairement à certains territoires, la hausse de la mortalité due à la pandémie n'est pas plus marquée chez les plus de 65 ans que chez les autres. En Polynésie française, la hausse de mortalité prématurée est similaire à celle observée en population générale. Du fait du vieillissement de la population avec l'arrivée nombreuse de personnes à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 1,7 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2019). L'augmentation en 2020 de 7,1 % et en 2021 de 35,4 % est sans précédent (depuis 1983). (cf. figure 6)

L'épidémie de Covid-19 a donc eu un fort impact sur la mortalité en 2020 et 2021. Entre novembre 2020 et janvier 2021, 521 décès ont été enregistrés soit 1,3 fois plus que sur les mêmes mois entre 2015 et 2019. Concernant la période d'août et septembre 2021, 923 décès ont été enregistrés, soit 3,7 fois plus que sur les mêmes mois entre 2015 et 2019.

Fig. 5. Évolution des taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants



Source : RP - État civil

## La mortalité infantile toujours stable

En moyenne sur la période 2017-2021, 24,2 enfants nés en vie sont décédés chaque année avant leur premier anniversaire, soit un taux de mortalité infantile de 6,6 décès d'enfants de moins de 1 an pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité infantile a baissé drastiquement depuis la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2010. Il passe de 18,9 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1985-1989 à 5,4 sur la période 2007-2011. Après une légère augmentation, le taux de mortalité est maintenant stable.

## La pandémie fait baisser l'espérance de vie

En 2021, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 76,3 ans chez les femmes et à 71,5 ans chez les hommes. Les femmes perdent 3,1 ans d'espérance de vie et les hommes 2,5 ans. En 2020, aucune baisse notable de l'espérance de vie n'avait été observée, contrairement à la France métropolitaine. L'espérance de vie de 2021 correspond au nombre moyen d'années que pourrait

s'attendre à vivre la population si elle était soumise toute sa vie aux conditions de mortalité de 2021. L'espérance de vie peut donc, si les conditions de mortalité sont similaires aux années précédentes, remonter en 2022.

Malgré les fluctuations de l'espérance de vie, l'écart entre celle des femmes et des hommes reste relativement stable dans le temps. L'écart est de 4,8 années en faveur des femmes en 2021.

En 2021, en France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,4 ans et celle des hommes de 78,6 ans, soit respectivement 8,9 ans et 7,1 ans de plus qu'en Polynésie française. L'écart s'est accentué en 2021, car la pandémie a touché la Métropole plus durement en 2020 avec une baisse de l'espérance de vie et cette dernière est remontée en 2021, contrairement à la Polynésie française plus touchée en 2021.

TABLE 1. Évolution de l'espérance de vie par âge et sexe

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
1990	67,1	66	48	30	14	72,8	72	54	34	18
2000	70,9	70	52	34	17	75,3	74	56	37	19
2010	72,7	72	53	35	18	77,8	77	58	39	21
2017	73,8	73	54	36	19	77,6	77	58	39	21
2018	73,7	73	54	36	19	78,4	77	59	39	21
2019	75,0	74	55	37	19	78,5	78	59	39	21
2020	74,6	74	55	36	19	78,9	78	59	40	22
2021	71,5	70	52	33	17	76,3	75	57	37	20

Source : RP - État civil

## Après une baisse historique, le nombre de mariages remonte

En 2021, 1 043 mariages ont été célébrés en Polynésie française dont 1 023 entre personnes de sexes différents et 20 entre personnes de même sexe. L'année 2020 a été marquée par une baisse historique du nombre de mariages. Malgré un rebond en 2021, le nombre de mariages n'est pas remonté à son niveau d'avant la pandémie de Covid-19; 1 156 mariages avaient été célébrés en 2019 et 862 en 2020. La tendance plus générale du nombre de mariages est à la baisse. En effet, après une augmentation du nombre de mariages jusqu'en 2012 avec 59 mariages pour 10 000 habitants, il diminue progressivement pour atteindre 42 mariages pour 1 000 habitants en 2019 et 37 en 2021.

Si le mariage est moins fréquent qu'auparavant, il est aussi plus tardif. En 2020, l'âge moyen au premier mariage est de 35,5 ans pour les femmes et 37,8 pour les hommes. Depuis 20 ans, il a augmenté de 4,0 ans chez les femmes et de 2,1 ans chez les hommes. Les femmes continuent donc de se marier un peu plus tôt que les hommes.

Les jeunes mariés étaient le plus souvent célibataires (89,7 % d'entre eux), pour les autres 8,6 % étaient divorcés et 1,7 % veufs ou veuves.

TABLE 2. Chiffre clés

	Polynésie française 2021	France métropolitaine 2020
Population au 31 décembre (milliers)	279,6	67 813
Accroissement de la population (%)	0,1	0,3
Naissance en vie (nombre)	3 496	738 000
ICF (enfant par femme)	1,7	1,8
Âge moyen des mères (années)	29,0	30,9
Décès (nombre)	2 274	657 000
Mariages (nombre)	1 043	220 000
Espérance de vie à la naissance (années)		
Hommes	71,5	79,1
Femmes	76,3	85,1

Source : RP - État civil et INSEE

## Définitions

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le solde naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

**Le rapport de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus sur le nombre de 15 à 64 ans. Le résultat correspond au nombre de personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

**L'indice conjoncturel de fécondité (ICF)** est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

**Le taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Le taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

**L'espérance de vie** à l'âge X représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.

**Le taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès sur la population moyenne. Le taux de mortalité prématurée est le rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

**Le taux de mortalité infantile** est le rapport entre les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes.

**Le taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages à la population moyenne.

## Sources

**État civil** : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'ISPF.

**Recensement de la population** : cette opération a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Le dernier recensement de la population date de 2017 et le prochain aura lieu en août et septembre 2022.

**Estimations annuelles de la population** : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 31 décembre de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité ou encore espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès ainsi que sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

## Bibliographie

Sylvain Papon (2022) *Bilan démographique 2021*, Insee Première n° 1846

Julie PASQUIER (2021) *Bilan démographique 2020*

Julie PASQUIER (2021) *Septembre 2021 : des décès toujours plus nombreux qu'avant la crise sanitaire*

Julie PASQUIER (2021) *460 décès supplémentaires en août 2021*

Julie PASQUIER (2021) *L'évolution de la mortalité entre 1983 et 2019*  
Della SIU, Julie PASQUIER (2020) *Les matahiapo, un enjeu de la croissance économique*

Julie PASQUIER (2020) *La population en Polynésie française à l'horizon 2030*

Jérémy TORTERAT, Mathieu BOLDUC (2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*

## Télécharger les données

 Toutes les données au format Excel

<b>Éditeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1325
<b>Auteur de la publication</b>	Julie PASQUIER
<b>Rédacteur en chef</b>	Nadine RESNAY
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépôt légal</b>	Mai 2022
<b>Informations</b>	15 rue Edouard Ahnne - Immeuble Uupa BP : 395 - 98 713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370